

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

NOVEMBRE 2009 - N° 3



**Opération
«10 communes
propres»**



Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES
Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81
www.2c2m-avesnois.fr



Le mot du Président

Un débat s'est ouvert en France sur la pertinence des structures territoriales telles que les régions, les départements, les communautés des communes et les communes.

Sommaire

- 2 : le mot du Président.
- 3 : le Syndicat d'Initiative de Landrecies.
- 4 : le fonctionnement de la 2c2m.
- 5 : Bousies : invitation à la course.
- 6 : Croix : la société de chasse.
- 7, 8 et 9 : Le Favril : les pommes en Avesnois.
- 10 : Fontaine : la « Confrérie de la Cerise » est née.
- 11 et 12 : Forest : le train s'arrêtait en gare ...
- 13 : Landrecies : Dupleix sauvé pour la 2e fois ...
- 14 et 15 : Landrecies : la verrerie.
- 16 et 17 : Locquignol : les Grandes Pâtures.
- 18 : Maroilles : Me Charles Hippolyte Paillard.
- 19 : Preux : la galocherie.
- 20 : Robersart : le blason.
- 21 : journée « portes ouvertes » à la 2c2m.
- 22 : la 2c2m : hier et aujourd'hui.
- 23 : le traité de paix des Pyrénées.
- 24 et 25 : opération « 10 communes propres ».
- 26 : le respect de l'environnement.
- 27 : le ramassage des ordures ménagères.
- 28 : nous n'oublierons jamais ...

Ne pas y participer serait une faute lourde de conséquences. En effet, vos élus se doivent d'être attentifs à votre quotidien mais aussi de veiller à votre AVENIR.

Or, celui-ci passe en particulier par le dynamisme de notre territoire, à travers l'implantation d'entreprises porteuses d'emplois et la mise à disposition de services.

Ce défi ne peut être relevé que par une structure intercommunale de taille au rapport des enjeux,

Vouloir ne pas le partager avec des Communautés voisines afin d'obtenir des dotations importantes, sous prétexte de rester maître de notre destin, relève de l'inconscience.

Nous devons donc travailler à ces rapprochements en étant intransigeants sur les valeurs qui caractérisent nos dix communes et qui font la force de notre intercommunalité.

L'enjeu est de taille. L'implication de nos élus est à sa hauteur.

2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. 03 27 77 52 35

infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle

Directeur de publication : André DUCARNE

Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ

Conception/rédaction : les membres de la commission «Communication Information Technologies et Multimédia»

Photos : 2c2m

Impression : JD Diffusion à Landrecies

Exemplaires : 4500

Dépôt légal : 4e trimestre 2009

Numéro ISSN : 1968-7745

Distribution : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

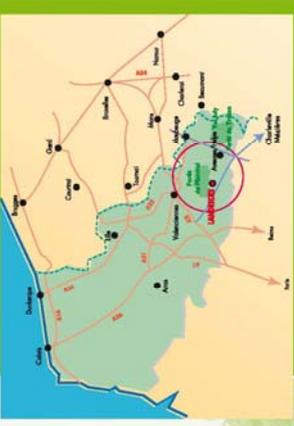
André Ducarne
Président de la 2c2m



Le Syndicat d'Initiative de Landrecies a renouvelé sa « plaquette » : Les 10 communes de la 2c2m figurent au verso du document

Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

SICEL : CASERNE CLABRE Av de la Légion d'Honneur - 59550 LANDRECIES - Tél. : 03 27 77 52 35 - Fax : 03 27 07 00 81 - www.2c2m-sivicoe.fr
Aux points de la 2c2m : Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles (2c2m) tiennent sur leur territoire 18 963 ha de bocage et de forêt sur 10 communes.
ACTIVITÉS : Activités de randonnée (C.B. 122 - Chemins St Jacques de Compostelle - à la forêt domaniale de Mormal - (plus grand massif forestier au nord de Paris (10 000 ha) - Le Canal de la Sambre à l'Escaut - Le Marais - Fromage A.O.C.



07 - LOCQUIGNOL
 mairie: locquignol@mormal.fr
 • Auberge du Cocou - Route Forestière du Chemin Platte 03 27 63 15 31
 • Auberge du Corail - Route de Maroilles - Départementale 951 - 03 27 49 03 32
 • Chambres d'Hôtes La Touraille - 03 27 34 20 65
 • Restaurant La Brumaudière - 3 Route de la Quenoyrie - 03 27 44 53 39
 • Café Chez Mado - 24 Route de Fontaine - 03 27 34 20 16
 • Café Chez Françoise - 14 Route de Maroilles - 03 27 34 20 39
 • Camping le Vert Doyon - 03 27 34 20 39



10 - ROBERSART
 mairie: robersart@mormal.fr
 • Eglise St Jean Baptiste
 • Calvaire avec laub
 • 2 maisons de caractère (ferme du 18^e s - ferme de style normand)



09 - PREUX-AU-BOIS
 • Café Tabac - Presse - Brasserie - Nadine TRIHOREAU
 • 4 rue de Landrecies - 03 27 77 35 69
 • Terrain de camping 2 belles La Forestières - Chemins des gandes (en lisière de forêt - 03 27 77 34 61)
 • Étang communal (pêche et promenade)
 • Circuit de randonnée pédestre
 • La Ferme des Proxaires : fromage de chèvre - M. MEAUDRE
 • 2, Route Nationale - 03 27 77 43 43



08 - MAROILLES
 mairie: maroilles@mormal.fr
Restaurants
 • L'Éclaircie - Grand Rue - 03 27 77 76 80
 • Le Ferme des Vies - Grand Rue - 03 27 77 96 40
 • Le Jardin - Route de Landrecies - 03 27 64 71 10
Brasseries
 • Le Moulin des Prés - 1 Le Moulin des Prés - 03 27 84 75 31
 • 12 Place Verte - 03 27 77 17 54
 • Le Courtil Saint Roch de M. et Mme Dominique HUBERT - 35 Grandhue - 06 71 62 54 25
Gîte
 • Mme et M. VILBAS Jean-Noël - Rue des Julefs - 03 27 77 74 22



03 - LE FAVRIL
 commune: lefavril@mormal.fr
Producteurs bio du terroir
 • La chévière du bocage - Albert & Aline VANTOUR, fromages de chèvre - 14 rue du Bois - 03 27 77 92 74
 • Le Jardin de Maya-François & Sylvie DE NUZZO DELANNOY, maroilles bio et miel - rue du Bois - 03 27 77 25 73
 • André ANCIÈRE, maroilles bio - 15 rue du Bois - 03 27 77 45 39 et 09 60 50 13 82
Loisirs
 • Le parc du Watelin, Michel LENGREND, café, restauration, parc animalier, abricotier, musée de plein air de mécanisme agricole - 4 rue du Watelin - 03 27 77 93 62
Culture
 • La chambre d'Édouard-Vincent DUMESNIL - résidences d'artistes, création artistique et développement culturel des territoires - Moulin des Triceries - 03 27 77 09 26



02 - CROIX-CALUWAY
 mairie: croixcaluway@mormal.fr
 • Cave à vins NANCY GREG (ES MOURANT)
 • Fabricage d'andouilles, tripes et autres spécialités (Ets BLONDAU) - 03 27 77 40 38
 • Ferme Hélicode (Ets JANICOT) Escargots et produits du terroir - 03 27 77 39 07
 • Restauration rapide - friterie Ets BECKER
 • 03 27 77 39 38



01 - BOUSIES
 mairie: bousies.fr - www.bousies.fr
Apiculture :
 • Jean Vaillant - 03 27 77 30 46
Cafés :
 • Café des Sports - 03 27 77 31 15
 • Café le Bodilien - 06 31 75 17 88
 • Café PMU le Longchamp - 03 27 77 27 51
 • Café le Poudroux Bares - rue des ateliers - 06 79 86 57 48
Autres :
 • Musée des Évolutions
 • Circuit pédestre - prends tes posties



06 - LANDRECIES
 commune: landrecies.fr
Cafés
 • BRUAI les Jardins - 17 Av. Villars - 03 27 77 15 84
 • Café Le Vauhan - 21 Rue du G^e de Gaillon - 03 27 77 56
 • Café Le Penahy - 9 Place Godart - 03 27 77 75 36
 • Café Au Bon Coin - Rue des deux Clées - 03 27 84 70 63
 • Café Au Père Siffleur - 43 Av. de la Légion d'Honneur - 03 27 84 72 38
 • Café de la Poste - 10 Rue de la Poste - 03 27 77 27 79
 • Café des Sports - Place André Bonnaire - 03 27 84 72 88
Restaurants
 • Le G^e de Gaillon - 27 Av. du G^e de Gaillon - 03 27 77 14 10
 • FISTULE COCOT - 03 27 77 18 27
 • ESTERLE KEBAB - 27 Av. de la Légion d'Honneur - 03 27 77 75 30
 • PIZZA MONTINI - 8 Av. du G^e de Gaillon - 03 27 77 15 03
 • PIZZA DOREN - 22 Av. du G^e de Gaillon - 03 27 77 86 13
 • Le Père MATHIEU - Route de Fontaine - 03 27 77 10 59
 • Chez DAV Frièrie de la Place - 03 27 84 33 90
Produits Régionaux
 • Boulangerie du Bocage - Route de Fontaine - 03 27 84 80 57
 • Le vegeur MARCÈCHE - Route du Quenoy - 03 27 84 30 37
 • Librairie "La Landrecienne" (Vente au Syndicat d'Initiative)
Lieux de détente
 • Jardin public - Parcours le long de la Sambre
 • Circuit "Solvez les clues"
 • Circuit "Solvez les clues"
Lieux culturels
 • Musées Duplax - Ernest Amas - Fossiles et Minéraux
 • Centre d'interprétation du Patrimoine (Pâtis au grain)
 • Centre de la 2c2m - Centre de la 2c2m
 • Médiathèque - Centre socio-culturel
Ville natale de :
 • Joseph François DUPRE (1697-1763) Gouverneur de Compiègne français en Inde - Hôtel CLARK (1765-1818) Maréchal de France
 • Ernest AMAS (1869-1959) Auteur
 • Philippe LANDOUCR (1900-1992) Avoocat - Amnologue du territoire



04 - FONTAINE-AU-BOIS
 mairie: fontaineaubois@mormal.fr
 • Lavoir Municipal restauré
 • Étang du Flaquep permanent
 • Circuit VTT surmonté filé
 • Cimetières militaires anglais
 • Café l'Herbaucade
 • 06 21 06 70 79



05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95



05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95



06 - LANDRECIES
 commune: landrecies.fr
Cafés
 • BRUAI les Jardins - 17 Av. Villars - 03 27 77 15 84
 • Café Le Vauhan - 21 Rue du G^e de Gaillon - 03 27 77 56
 • Café Le Penahy - 9 Place Godart - 03 27 77 75 36
 • Café Au Bon Coin - Rue des deux Clées - 03 27 84 70 63
 • Café Au Père Siffleur - 43 Av. de la Légion d'Honneur - 03 27 84 72 38
 • Café de la Poste - 10 Rue de la Poste - 03 27 77 27 79
 • Café des Sports - Place André Bonnaire - 03 27 84 72 88
Restaurants
 • Le G^e de Gaillon - 27 Av. du G^e de Gaillon - 03 27 77 14 10
 • FISTULE COCOT - 03 27 77 18 27
 • ESTERLE KEBAB - 27 Av. de la Légion d'Honneur - 03 27 77 75 30
 • PIZZA MONTINI - 8 Av. du G^e de Gaillon - 03 27 77 15 03
 • PIZZA DOREN - 22 Av. du G^e de Gaillon - 03 27 77 86 13
 • Le Père MATHIEU - Route de Fontaine - 03 27 77 10 59
 • Chez DAV Frièrie de la Place - 03 27 84 33 90
Produits Régionaux
 • Boulangerie du Bocage - Route de Fontaine - 03 27 84 80 57
 • Le vegeur MARCÈCHE - Route du Quenoy - 03 27 84 30 37
 • Librairie "La Landrecienne" (Vente au Syndicat d'Initiative)
Lieux de détente
 • Jardin public - Parcours le long de la Sambre
 • Circuit "Solvez les clues"
 • Circuit "Solvez les clues"
Lieux culturels
 • Musées Duplax - Ernest Amas - Fossiles et Minéraux
 • Centre d'interprétation du Patrimoine (Pâtis au grain)
 • Centre de la 2c2m - Centre de la 2c2m
 • Médiathèque - Centre socio-culturel
Ville natale de :
 • Joseph François DUPRE (1697-1763) Gouverneur de Compiègne français en Inde - Hôtel CLARK (1765-1818) Maréchal de France
 • Ernest AMAS (1869-1959) Auteur
 • Philippe LANDOUCR (1900-1992) Avoocat - Amnologue du territoire



03 - LE FAVRIL
 commune: lefavril@mormal.fr
Producteurs bio du terroir
 • La chévière du bocage - Albert & Aline VANTOUR, fromages de chèvre - 14 rue du Bois - 03 27 77 92 74
 • Le Jardin de Maya-François & Sylvie DE NUZZO DELANNOY, maroilles bio et miel - rue du Bois - 03 27 77 25 73
 • André ANCIÈRE, maroilles bio - 15 rue du Bois - 03 27 77 45 39 et 09 60 50 13 82
Loisirs
 • Le parc du Watelin, Michel LENGREND, café, restauration, parc animalier, abricotier, musée de plein air de mécanisme agricole - 4 rue du Watelin - 03 27 77 93 62
Culture
 • La chambre d'Édouard-Vincent DUMESNIL - résidences d'artistes, création artistique et développement culturel des territoires - Moulin des Triceries - 03 27 77 09 26



04 - FONTAINE-AU-BOIS
 mairie: fontaineaubois@mormal.fr
 • Lavoir Municipal restauré
 • Étang du Flaquep permanent
 • Circuit VTT surmonté filé
 • Cimetières militaires anglais
 • Café l'Herbaucade
 • 06 21 06 70 79



05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95



03 - LE FAVRIL
 commune: lefavril@mormal.fr
Producteurs bio du terroir
 • La chévière du bocage - Albert & Aline VANTOUR, fromages de chèvre - 14 rue du Bois - 03 27 77 92 74
 • Le Jardin de Maya-François & Sylvie DE NUZZO DELANNOY, maroilles bio et miel - rue du Bois - 03 27 77 25 73
 • André ANCIÈRE, maroilles bio - 15 rue du Bois - 03 27 77 45 39 et 09 60 50 13 82
Loisirs
 • Le parc du Watelin, Michel LENGREND, café, restauration, parc animalier, abricotier, musée de plein air de mécanisme agricole - 4 rue du Watelin - 03 27 77 93 62
Culture
 • La chambre d'Édouard-Vincent DUMESNIL - résidences d'artistes, création artistique et développement culturel des territoires - Moulin des Triceries - 03 27 77 09 26



04 - FONTAINE-AU-BOIS
 mairie: fontaineaubois@mormal.fr
 • Lavoir Municipal restauré
 • Étang du Flaquep permanent
 • Circuit VTT surmonté filé
 • Cimetières militaires anglais
 • Café l'Herbaucade
 • 06 21 06 70 79



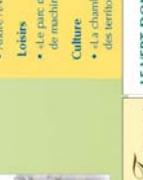
05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95



05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95



03 - LE FAVRIL
 commune: lefavril@mormal.fr
Producteurs bio du terroir
 • La chévière du bocage - Albert & Aline VANTOUR, fromages de chèvre - 14 rue du Bois - 03 27 77 92 74
 • Le Jardin de Maya-François & Sylvie DE NUZZO DELANNOY, maroilles bio et miel - rue du Bois - 03 27 77 25 73
 • André ANCIÈRE, maroilles bio - 15 rue du Bois - 03 27 77 45 39 et 09 60 50 13 82
Loisirs
 • Le parc du Watelin, Michel LENGREND, café, restauration, parc animalier, abricotier, musée de plein air de mécanisme agricole - 4 rue du Watelin - 03 27 77 93 62
Culture
 • La chambre d'Édouard-Vincent DUMESNIL - résidences d'artistes, création artistique et développement culturel des territoires - Moulin des Triceries - 03 27 77 09 26



04 - FONTAINE-AU-BOIS
 mairie: fontaineaubois@mormal.fr
 • Lavoir Municipal restauré
 • Étang du Flaquep permanent
 • Circuit VTT surmonté filé
 • Cimetières militaires anglais
 • Café l'Herbaucade
 • 06 21 06 70 79



05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95



05 - FOREST-EN-CAMBRESIS
 mairie: forestencambresis.fr
 • Étang du Trappeur - base de loisirs privée - pêche - restauration - 03 27 77 44 22
 • Auberge des Crottes Rouges - 03 27 77 42 77
 • Produits régionaux Sylvie ELIAS-PRUVOT - Ferme de Carrière - Tél. 03 27 77 46 95

Étangs du Trappeur
 Forêt en Cambresis
BRASSERIE RESTAURANT
 Tél. 03 27 77 44 22
 Toiles normandes
 Soissons fromages
 Fromages...

les BOUCHERIES du Bocage
 Produits Serrés - Produits Régionaux
 Vente de Qualité - Charcuterie Maison - Service Traiteur - Fromages Grains
 Route de Fontaine - LANDRECIES - Tél. 03 27 77 84 80 57
FROMAGE de CHÈVRE FERMIER
 AB
 FROMAGE de CHÈVRE FERMIER
 CHÈVRIÈRE du BOCAGE
 Toiles normandes
 Soissons fromages
 Fromages...

LE VERT DONJON
 Camping - Bar
 Location de Salle
 59550 LOCQUIGNOL
 Tél. 03 27 34 20 39
Le Temps des Mèls
 Restaurant
 62, Grand Rue
 59550 Landrecies
 Tél. 03 27 77 96 48
LA FRITURE D'ORS
 49 Avenue de la Pierre
 59550 Landrecies
 Tél. 03 27 77 14 54
 Fax 03 27 77 14 54
 Salle de plus de 300 places

DEFROIDMONT
 159, Grand Rue 59550 MAROILLES - Tél. 03 27 84 65 65
"AU PÈRE MATHIEU"
 33, route de Fontaine
 59550 LANDRECIES
 Tél. 03 27 77 10 59
 Fax 03 27 77 14 54
 Salle de plus de 300 places

LE LAUTREC
 RESTAURANT
 Cuisine traditionnelle
 Laurence et Hervé SELLÉ
 97, rue du Général de Gaulle
 59550 LANDRECIES
 Tél. 03 27 77 84 10
SARL 38 Lombard
 86, Ch. de Brunehaut
 59222 CROIX-CALUWAY
 Tél. Fax 03 27 77 40 28
CAVES NANCY GREG
 Tous les vins de France
 Spécialités de Grands Crus - Vins rares
 Cuvées originales - Paniers cadeaux - Constantins de cèdre
 CROIX CALUWAY
 03 27 77 38 33
 caves.nancy.greg@wanadoo.fr

AGF
 Auto, Moto, Habitation,
 Complémentaire Santé,
 Vie...
Frank BERTHAUX
 Agent Général
 31 Place André Bonnaire
 59550 LANDRECIES
 Tél. 03 27 77 11 36
 Fax 03 27 77 15 14
 Frank.berthaux@agf.com



**ORGANIGRAMME
DU PERSONNEL DE LA 2C2M**

Direction Générale des Services
Véronique Pamart Directrice <i>vpamart.2c2m@orange.fr</i>

Services Administratifs	Pôle Aménagement du Territoire	Pôle Environnement Jeunesse	Services Techniques
Nathalie Legouverneur secrétaire <ul style="list-style-type: none"> . accueil / secrétariat . entretien des haies . dossiers CA / CAE <i>nathalielegouverneur@wanadoo.fr</i>	Aude Krzemianowski chargée de mission <ul style="list-style-type: none"> . scénographie <i>akrzemianowski.2c2m@orange.fr</i>	Sébastien Montay coordinateur <ul style="list-style-type: none"> . environnement jeunesse . tri sélectif / déchetterie . CEJ <i>smontay.2c2m@wanadoo.fr</i>	Daniel Semail encadrant brigade verte
	Caroline Staechelin adjoint administratif <ul style="list-style-type: none"> . gestion redevance OM . maintenance des bacs . animation tri <i>cdesoblin@laposte.net</i>		Christian Monnier encadrant chantiers d'insertion
		Robin Le Menn chargé d'étude <ul style="list-style-type: none"> . environnement . enquête de terrain . étude régie OM <i>rlemenn.2c2m@yahoo.fr</i>	Jean-Michel Briatte agent technique polyvalent
			Nadia Burlion agent d'entretien nettoyage des locaux

SEML d'Aménagement 2H2M
Sophie Devlieger directrice <ul style="list-style-type: none"> . maison du Marolles <i>seml-2h2m@orange.fr</i>

BOUSIES HISTOIRE D'UN SPORT



Courir... depuis quand l'Homme court-il ? Il court depuis toujours : il court pour fuir les prédateurs, il court pour se nourrir, il court pour attraper sa proie...

Ainsi, si la course nous est naturelle, elle est, dans un premier temps, nécessaire à la survie. Aujourd'hui, est-elle un loisir ? Pas si sûr. Elle est un loisir, mais aussi une nécessité. Elle permet d'évacuer le stress d'une journée de travail, de garder la forme, de se ressourcer et aussi de perdre du poids ... comme dans l'ensemble des sports. Cependant chaque sportif, avant de parfaire sa technique, travaille son endurance, et cette dernière s'acquiert plus rapidement en parcourant des kilomètres.

Ainsi, avec la chasse et la pêche, la course à pied est sûrement le sport le plus ancien. En effet, aujourd'hui, on parle de sport.



La course à pied est un sport qui consiste à courir sur des distances plus ou moins longues. Les compétitions peuvent se pratiquer sur une piste d'athlétisme, sur route ou sur divers terrains naturels.

Selon les distances parcourues et la vitesse, le type d'effort fourni est différent. Il y a :

- les courses longues comme le marathon (l'oxygène nécessaire aux muscles est d'abord fourni par la respiration) ;
- les courses courtes et rapides comme le 100 m (l'oxygène nécessaire aux muscles est fourni par le stock du corps).

Les courses sur piste vont du 60 m au 10000 m. On distingue le sprint, le demi-fond, la course de fond et le cross-country (une course de fond qui se court en nature sur terrains accidentés et dont la distance varie de 4 à 12 km).

Les courses sur route se font sur n'importe

quelle distance, mais les plus courantes sont le 5 km, le 10 km, le semi-marathon (21,1 km) et le marathon (42,195 km). L'épreuve des 100 km appartient à la famille du grand-fond.

La course à pied est le prolongement naturel de la marche accélérée. Ce déplacement consiste en appui, l'un après l'autre, sur les pieds, en position debout, en ayant un seul point d'appui au sol, au maximum. Le coureur est appuyé au sol ou en l'air (suspension). Le marcheur n'est jamais en l'air.

Revenons sur l'histoire du mythique marathon : la course phare de chaque coureur. En effet, l'objectif est de pouvoir au moins en finir un dans sa « carrière ».

En 490 avant J-C, une bataille oppose les Grecs aux Perses, à 39 km au nord-est d'Athènes. Or, le village voisin a pour nom Marathon. Selon Hérodote, historien quasi-contemporain des faits, un soldat et coureur professionnel athénien, nommé Philippidès, couvre peu après en courant, la distance séparant le champ de bataille de la cité. Parvenu sur l'Acropole, l'homme crie la bonne nouvelle : « Niké » (victoire).



A la fin du XIXe siècle, Michel Bréal, helléniste à la Sorbonne, propose à son ami le baron Pierre de Coubertin, promoteur des Jeux Olympiques modernes, son projet d'épreuve : une course à pied entre Marathon et Athènes, en mémoire du soldat immortalisé par Hérodote. Après de dures négociations avec le comité olympique grec (les premiers Jeux, en 1896, doivent avoir lieu à Athènes), les deux Français obtiennent gain de cause : l'épreuve olympique du marathon est née. Ainsi, lors des Jeux Olympiques d'Athènes, en 1896, une course à pied, reliant le pont de Marathon au stade olympique, dénommée "marathon" est organisée.

Les Jeux de 1908 se déroulent à Londres. Grands législateurs du sport, comme ils l'ont prouvé dans bien des disciplines, les

Britanniques imposent définitivement la distance sur laquelle doit se courir un marathon : 42,195 km. Est-ce la distance avérée qui sépare Marathon du Parthénon ? Non, c'est simplement celle de la course qu'ils organisent, entre la terrasse du château de Windsor et la loge royale du stade olympique, à White City ! Cependant, il faudra attendre 1921 pour que la fédération internationale d'athlétisme (IAAF) officialise la distance.

Ainsi est né le marathon de 42,195 km, c'est une expérience à vivre. Pour reprendre les mots d'Emil Zatopek, *"si vous voulez courir, alors courez un mile. Si vous voulez vivre une expérience hors du commun, courez un marathon."*

Si nous sommes aujourd'hui habitués à voir triompher les coureurs de la Corne de l'Afrique dans les épreuves internationales de fond et de demi-fond, le précurseur en fut Abebe Bikila. Ethiopien, celui-ci s'impose deux fois dans la course olympique, en 1960 et 1964. Particularité de ce coureur, frappante pour les occidentaux, Bikila court pieds nus.

Alors Mesdames, Messieurs à vos baskets... Vous avez déjà perdu 3 minutes...

C'est sûr la relève est là, l'Homme n'a pas fini de courir...

Thierry Jacquinet

CROIX CALUYAU LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

En cette saison d'automne, il est normal de

parler d'une manière succincte de cette société qui rassemble des hommes unis par une même passion : la chasse.

La société de chasse de Croix-Caluyau perdure même si les règles ont changé en 1996.

D'après les archives, il semblerait qu'elle vit le jour après 1945. On retrouve les premières demandes de permis de chasser à partir de 1947. En effet, comme le stipule la circulaire du 17/07/1945, émanant de M. le Préfet du Nord, les demandes se font auprès des mairies après attestations des maires, en particulier « sur l'attitude digne à tous égards durant l'occupation ».

Le premier août 1947, Messieurs Abdon Blary, Eugène et Thomas Boucly, Luzius Cappeliez, Camille Carlier, Aimé et Robert Lécouvez, Zéphyr Masson, Edouard Moine, Achille et Jean Thomas, César, Gilbert et Lucien Thurette ont eu le permis de chasser. C'étaient des hommes qui connaissaient parfaitement le territoire, les moindres recoins car pendant la guerre, ils ont eu faim et ont du, pour survivre, trouver lièvres, lapins et taupes...

Du gibier, il y en avait à cette époque et la période de chasse était plus longue !

Les chasseurs devaient se conformer aux lois des 3 mai 1884, 1^{er} mai 1924 et 23 décembre 1926 et des contrôles s'effectuaient. Un habitant a été condamné par le tribunal correctionnel d'Avesnes pour avoir chassé « avec engins prohibés ».

Chaque année, les chasseurs devaient renouveler leur permis de chasse, moyennant 50,80 francs pour le permis départemental et 240,40 francs pour le permis national.

D'autres noms s'ajoutèrent par la suite : Joseph



Henniaux, Henri et Georges Soufflet, Joseph Leboucq ...



La société de chasse de Croix-Caluyau a eu comme premier président M. Maurice Carlier qui, à un moment donné, a été très épaulé par M. Henri Soufflet de Fontaine-au-Bois, puis son fils M. Pierre Carlier le remplaça. Ensuite, M. Jean-Paul Soufflet prit la présidence jusqu'en 2002, année de son décès. M. Bernard Pardoux en est l'actuel président.

Comme dans toutes sociétés de chasse, il y a des hommes qui se sont distingués soit parce qu'ils étaient des tireurs hors pair, soit comme M. Jean-Claude Leboucq, parce qu'il connaissait tout de la chasse. Dès l'âge de 5 ans, il allait chasser avec son père. Il a été un piégeur confirmé et reconnu par la Fédération. La chasse et le gibier représentaient tout son univers. Pour rien au monde, il n'aurait manqué un jour de chasse.

Enfin, la société de chasse de Croix-Caluyau compte, depuis sa création, une vingtaine d'adhérents. Cette passion permet d'offrir de nombreux moments de convivialité à ses membres.

Elisabeth Pruvot

LE FAVRIL

LES POMMES EN AVESNOIS : UN PATRIMOINE MECONNU

C'est l'automne... et à l'heure où l'UNESCO vient de reconnaître les chants polyphoniques corses ou le tango argentin comme patrimoine immatériel de l'humanité, il paraît utile de s'intéresser à un autre patrimoine, tout aussi immatériel car il est génétique, gustatif et culinaire celui-là : c'est la pomme !

Nul n'ignore que l'Avesnois est un riche terroir herbager, historiquement tourné vers l'élevage

bovin, qui s'est naturellement mué en pays de bocage au fur et à mesure des défrichements intervenus depuis le Moyen-âge tandis que reculait la vaste forêt charbonnière. Et dans ces prés bocagers, la tradition a longtemps entretenu la pratique du complantage d'arbres fruitiers, dont les pommiers, qui ont fait jadis la renommée de notre arrondissement. Hélas, les années et les arrachages intempestifs ont parfois raison de ces sentinelles des pâtures qui illuminent le ciel bleu et pur de mai lors de leur floraison sur fond de boutons d'or et il est nécessaire de perpétuer la présence des pommiers avant qu'ils ne sombrent dans l'histoire.



La tradition cidricole de l'Avesnois, aujourd'hui discrétionnaire, était depuis le XIXème siècle et encore avant-guerre très répandue et générait une activité économique florissante, au même titre que la Normandie ou la Bretagne d'aujourd'hui. Mais la pomme ne se limite pas à la production de cidres et autres jus de pommes. Que ne peut-on imaginer préparer comme délices avec ce fruit très accommodant ? Des gelées et des confitures aux compotes en passant par les pâtisseries tels que gâteaux, clafoutis, tartes, crumbles, beignets, chaussons ou riboches, à couteau, à cuire, à croquer ou à jus, cuite au four ou séchée en lamelles au-dessus de la cuisinière (figottes), il existe une quantité de manières de consommer la pomme. Il convient de préférence de parler des pommiers car il en existe des centaines de variétés, nationales, mais aussi locales ou régionales, dont il est important de prendre conscience de l'intérêt patrimonial qu'elles constituent.

Ainsi, des inventaires menés dès 1984 sur le territoire ont permis de mettre en évidence

l'importance de la richesse variétale fruitière du Nord/Pas-de-Calais et l'urgence de sauvegarder ce patrimoine exceptionnel. Le verger conservatoire régional de Villeneuve d'Ascq, créé depuis 1985, regroupe l'essentiel des variétés retrouvées et compte actuellement plus de 1300 variétés fruitières de pommiers, ainsi que de poiriers, cerisiers et pruniers. Le centre régional de ressources génétiques (CRRG) gère ce conservatoire, accessible aux amateurs intéressés par les variétés anciennes, testant les qualités des fruits (résistance aux maladies, aux ravageurs) pour leur réintroduction et leur rusticité adaptée à nos territoires. Il a ainsi vocation à :

- Collectionner, greffer, perpétuer, identifier, relancer la mise en culture et la commercialisation de variétés anciennes par les arboriculteurs et pépiniéristes, inciter les habitants, les collectivités... à la plantation ;
- Mener des essais avec les professionnels (mise au point de jus de pommes de vergers haute-tige, essais de variétés à cidre..) ;
- Accompagner les collectivités dans la création de vergers conservatoires locaux ;
- Diffuser des greffons de variétés anciennes ;
- Editer des ouvrages de fiches variétales (ex : Les Pommes du Nord)... ;
- Organiser des visites du verger conservatoire ;
- Mettre en place des stages de greffe, de taille d'arbres fruitiers...

Pour en savoir plus : http://www.enrx.fr/fr/patrimoine_genetique

Nous rassemblons ci-après quelques mini-fiches qui ont le mérite de rappeler certaines espèces locales ou régionales dont les anciens se souviennent encore et qui mériteraient d'être à nouveau plantées :

Pommes – variétés *Bon Ente* – Haute-tige

Double belle fleur : variété hyper sélectionnée spécifique à la région - très demandée des parisiens - maturité fin octobre mi-novembre - 2 subdivisions : *le gros vert* une pomme très grosse et très peu colorée - *la charbonnière* un peu plate et très colorée, la plus recherchée, se cuit assez facilement.

Petit Bon Ente : fruit de petit format - pomme à croquer assez rouge, rayée - maturité assez tardive novembre-décembre - bois de très bonne qualité - arbre avec un très grand développement.

Belle fleur ou Rambour : fruit assez gros - très

précoce maturité septembre-octobre - se cuit très facilement - de qualité gustative assez moyenne - qualité de l'arbre : bonne.

Double à l'huile : pomme faisant partie des Bon Entes - pomme assez précoce devenant farineuse à la maturité - à consommer avant sa maturité en pomme à croquer.

Bon Ente belge : petite pomme à croquer spéciale à cuire - variété très productive - le bois se casse régulièrement sous le poids des fruits.

Marie Doudou : variété tardive de la famille des Bon Entes - un très bel aspect de forme - assez plate et très goûteuse à manger en plein hiver (janvier-février) - fruit très sain.



Pommes à croquer de petite taille

Baguette (Red stick): petite pomme à croquer sur l'arbre - assez bonne conservation - de couleur très rouge qui provient probablement d'Angleterre (*red* qui veut dire en anglais rouge).

Gueule de mouton : pomme à croquer très tardive que l'on peut retrouver au printemps durant les travaux de printemps - spécifique de l'Avesnois, d'aspect gris, lisse, un peu rouge ou rayée de rouge et tâches de roussure à certains endroits - bois très sain et dur. Son nom provient de sa forme en tête de mouton assez comique.

Colapuis : pomme d'origine de Bousies provenant de la contraction de son inventeur Colas Dupuis - forme du fruit assez comparable à la *gueule de mouton* en sa forme - très colorée d'un rouge vif un peu comparable à la *baguette* - maturité novembre-décembre.



Quarantaine : petite pomme à croquer assez plate d'un rouge violacé - variété très tardive et très rustique - son nom provient de sa petitesse car il fallait compter quarante fruits au kilo - à déguster au printemps suivant lors de travaux de printemps à la pause café – réputée également comme pomme à cidre.

Calville : pomme assez rare dans l'Avesnois mais de goût excellent et spécifique - fruit assez gros et régulier de conservation moyenne (novembre-décembre) - peut être classée dans les pommes à croquer.

Marais : pomme du terroir et une des variétés les plus rustiques de l'Avesnois qui a bien failli disparaître - d'aspect vert, ressemblante à l'actuelle *green* anglaise en basse-tige - réservée à la cuisine (pâte à pommes) - assez spécifique par son acidité, écrasée et pressée, on en faisait un cidre sec qui venait assez souvent en mélange pour faire un cidre corsé et était exportée autrefois en grande quantité vers l'Allemagne. Ses qualités de très bonne conservation sont telles que les herbagers racontent que la *marais* était autrefois conservée en silos, recouverte de paille et de terre (comme les betteraves fourragères) et que dans ces conditions on la retrouvait intacte en avril-mai, prête à être commercialisée.

Gosselet : pomme créée à Le Favril dans la pépinière de Monsieur Gosselet à la rue du champ de Bousies au dessus du pont de la Rivière, d'où son appellation au masculin : on dit *LE Gosselet* – variété très localisée sur



Le Favril et Prisches - grosse pomme plate colorée d'un rouge violacé - la plus tardive des pommes - maturité au printemps suivant pouvant résister au mois de mai ou juin, réputée pour ses excellentes qualités de conservation - de goût assez agréable en pleine maturité.

Variétés de reinettes

Reinette de France : pomme du pays aussi répandue que la *double belle fleur* - reinette

hyper sélectionnée très bien valorisée par le commerce - d'apparence assez plate, grise, à peau lisse et d'une couleur verminée sur la face exposée au soleil - bois assez mauvais et les branches cassent assez facilement - le feuillage est roulé et spécifique à la reinette.

Reinette du Canada : pomme provenant certainement de l'étranger - fruit très gros, très plat et se scindant en deux catégories, la première lisse et très verte et la seconde avec un aspect gris à peau de crapaud et un peu colorée au soleil - bois assez fragile avec un arbre assez imposant.

Reinette étoilée : petite pomme à croquer d'aspect rouge n'ayant pas d'aspect ni de ressemblance aux reinettes - son nom provient de petites tâches blanches (lenticelles) sur la peau rouge de la pomme - bois sain - maturité



moyenne novembre-décembre.

Reinette de Coucy : pomme relativement grosse ressemblant aux pommes communes - assez colorée - conservation moyenne - goût assez spécifique - bois de très mauvaise qualité.

Reinette commune, dorée ou jaune : petite reinette assez lisse, colorée, rouge côté soleil - pomme à croquer à chair fine - bois de bonne qualité - à consommer à la chute des pommes ou en novembre-décembre en compote - goût acidulé - agréable à cuisiner en tarte ou en chausson - faisait un excellent cidre pétillant et sec.

Alors, vous aimez les pommes ? Ne ratez pas l'opportunité que va offrir prochainement la 2c2m aux habitants de ses 10 communes membres pour participer à la replantation de fruitiers en lien avec le parc naturel régional de l'Avesnois et son action « Plantons le décor » dans le cadre de l'opération « Trames verte et bleue ».

Frédéric Damien

FONTAINE-AU-BOIS

QUAND LA CERISE RETOUVE SES COULEURS



Il y a quelques années, dans les colonnes de ce magazine, Gisèle Delattre et Isabelle Dumortier, remontant aux sources, avaient rappelé la tradition qui s'était établie dans la commune, lorsque les herbagers s'étaient fait une spécialité de la production de cerises, au début du siècle. Grâce aux registres administratifs, on sait qu'il s'en récoltait, certaines années, plusieurs centaines de quintaux soit presque les deux tiers de la production du territoire actuel du canton. Ces fruits, comme les pommes et comme les prunes, étaient abondamment utilisés pour confectionner les tartes des repas de famille et des fêtes locales. La tornade de 1967 a hélas fauché la plupart des cerisiers qui fleurissaient les vergers et les pâturages des particuliers, mais fort heureusement ce ne fut pas terminé pour les fameuses tartes aux cerises que la municipalité a continué de proposer aux habitants lors de la

ducasse communale du premier dimanche de juillet. Mieux, dans le cadre de la protection et de la restauration du bocage, souhaitée par les élus, plusieurs cerisiers ont été replantés il y a quelques années sur le site de la Plaine et commencent à produire. Mais voici que deux autres éléments vont à coup sûr donner un coup de pouce supplémentaire au maintien de la tradition.

Le premier résulte des bonnes relations qui se sont établies entre Fontaine-au-Bois et la commune belge de Blégny, dans la région de Liège, grâce à l'amitié liant Jean-Marie Leblanc et l'ancien gouverneur de la province de Liège Paul Bolland. Le second avait intronisé le premier dans sa confrérie des Poires de Saint-Rémy et proposé de venir planter un poirier avec l'ensemble de ses membres, ce qui fut fait il y a un an. A Fontaine, on se dit que ce serait bonne courtoisie de renvoyer l'ascenseur en allant planter un cerisier – chacun sa spécialité ! – en pays liégeois. Il ne manquait ... qu'une Confrérie, laquelle vit le jour au printemps de cette année sous l'appellation « *Confrérie de la Cerise du Pays de Mormal* », afin que l'on puisse aisément la localiser, vu de l'étranger. La particularité de cette nouvelle association est qu'elle est bi-communale entre Fontaine-au-



-Bois et Bousies, sous la présidence de Jean-Marie Leblanc. D'une part, la proximité géographique et amicale entre les deux localités est réelle, ensuite les moyens du seul village de Fontaine n'auraient pas été suffisants. Enfin, comme les Belges étaient venus avec leur harmonie, qu'il en fallait donc une pour le match retour, et que seul le bourg de Bousies en possédait une, l'association s'imposait. Forte de 14 membres à parité entre les deux communes, ouverte aux « consœurs », la jeune Confrérie s'est donnée une charte qui, bien sûr, consiste à défendre et promouvoir la cerise sous toutes ses utilisations, y compris après...distillation ! Le « Grand Maître » est entouré d'un « Maître de Cérémonie » (Jean-Louis Colas), d'un « Grand Argentier » (Jean-Luc Bruet) et la tenue du groupe (cape de velours rouge, béret vert) est du plus bel effet, réalisée par les mains des couturières de l'association d'insertion « Arc en Ciel » de Jeumont. Enfin, le cri de ralliement ne laisse planer aucun doute : « j'aimerai toujours le temps des cerises ! »

C'est le 7 novembre que la Confrérie et ses supporters s'est déplacée à Blégnny afin d'y introniser cinq personnalités wallonnes, dont le bourgmestre de la ville, Marc Bolland, et le Grand Maître de la Confrérie de la Poire, qui n'est autre que son père. A l'occasion de cette rencontre, conviviale et joyeuse, où les mots *amitié, tradition, patrimoine* avaient tout leur sens, une charte de coopération fut même signée entre les deux parties et il est probable que dans le futur, d'autres opérations de rapprochement, social et festif, verront le jour. Le second élément de la renaissance de la cerise a une relation directe avec la 2c2m puisque celle-ci a souhaité être éligible au projet « Trame verte et bleue », initiée par la Région Nord-Pas de Calais et consistant à maîtriser la qualité des paysages naturels et maintenir le paysage de bocage (n'oublions pas que nous nous situons dans un Parc Naturel Régional) en soutenant financièrement la plantation de haies diversifiées d'essences locales, la plantation d'arbres têtards, également d'essences locales et la plantation de fruitiers hautes tiges de variétés locales.

Fontaine-au-Bois s'est porté candidat pour les haies (c'est une démarche annuelle et déjà ancienne) et pour les fruitiers. L'objectif est en effet de créer à l'entrée du village, sur un terrain communal d'environ un hectare situé le

long de la route départementale 43 un « Verger Communal » dans lequel pommiers, pruniers et bien sûr cerisiers auront toute leur place. Une trentaine d'arbres devraient pouvoir être plantés cet hiver.

Un verger pour les récoltes et sans doute demain une association pour l'entretenir, une confrérie pour sa promotion : notre joli petit fruit rouge au goût exquis peut de nouveau envisager l'avenir en rose et les visiteurs du mois de juillet sont assurés de pouvoir déguster la tarte aux cerises pendant longtemps encore !

Jean-Marie Leblanc

FOREST

IL Y A UN SIECLE LE TRAIN S'ARRETAIT A FOREST

Dans le dernier quart du XIXe siècle, l'ensemble du réseau des lignes d'intérêt général était pratiquement formé. A titre d'exemple la ligne Paris-Maubeuge qui traverse notre paysage, a été mise en exploitation le 15 octobre 1855, le trajet complet s'effectuait alors en 7 à 8 heures.

Mais pour relier les petites villes de notre région entre elles, et assurer les correspondances avec le réseau national, il faudra attendre encore quelques décennies. La loi du 11 juin 1880 appelée « Plan Freycinet », portant le nom du ministre des travaux publics du Président Mac-Mahon, visait à désenclaver les campagnes par la réalisation de lignes de chemin de fer à voie métrique. A partir de cette date, l'on vit « fleurir » un peu partout des projets de réseaux départementaux, dont celui de la ligne Solesmes-Avesnes.

Conséquence de cette avancée, l'année suivante deux entreprises de transport ferroviaire se créèrent dans le Nord : la Compagnie Générale des Chemins de Fer Départementaux, et la Société Générale des Chemins de Fer Economiques du Nord. Cette dernière, déclarée d'utilité publique, sera par la suite chargée de l'exploitation de la ligne Solesmes-Avesnes, appelée officiellement « S.E. Réseau Sud ».

Le tracé du tronçon Solesmes-Landrecies avait une longueur de 18,5 km, il comportait 13 passages à niveau sans barrière, et assurait la jonction à Solesmes avec les lignes à voie normale en direction de Valenciennes et Paris.

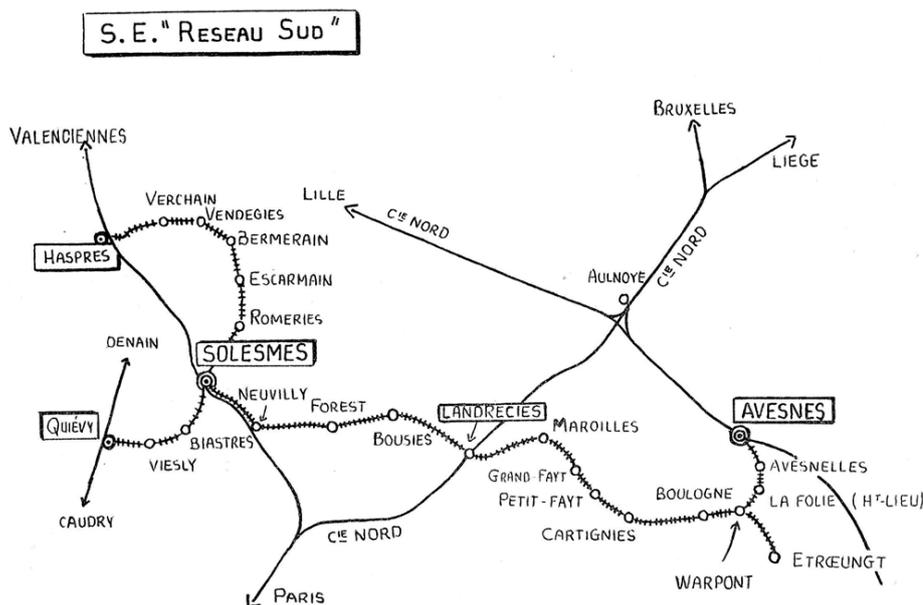
Il traversait Neuville, Forest, Croix, Bousies, Fontaine-au-Bois puis Landrecies. Chacune de ces localités disposait d'une gare ou d'une simple halte.

Très vite, le passage à Forest de la ligne Solesmes-Avesnes se posa aux élus de l'époque. C'est ainsi qu'en décembre 1882, le Conseil Municipal accueillit favorablement le projet, à la condition qu'une gare fut construite sur la commune à proximité de la Chaussée Brunehaut, plutôt qu'au lieudit «La Balance» à Caluyau (actuel carrefour avec la D 43 à Croix-Caluyau). La préférence du Préfet pour cette dernière implantation bloqua toute avancée jusqu'en septembre 1893, date à laquelle la commune obtint satisfaction.

Ce n'est qu'à partir de 1904, après diverses péripéties que la réalisation du projet s'accéléra, le département du Nord mit

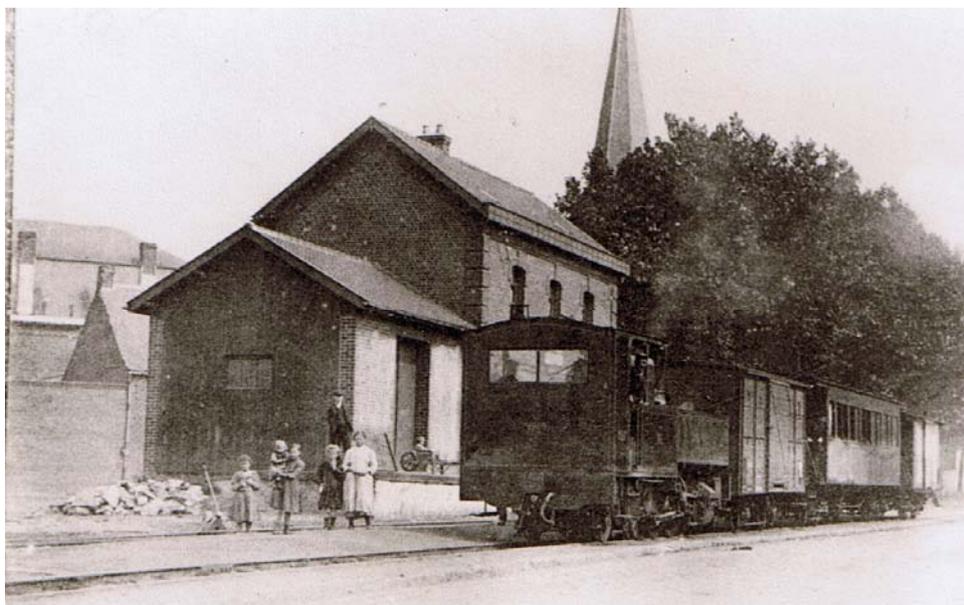
des propriétaires, la ligne fut cependant inaugurée en octobre 1907.

A Forest, la voie venait de Neuville par la Croisette puis en allant vers Croix elle suivait le tracé de la Chaussée Brunehaut sur un large



trottoir côté impair. La gare a été construite dans la rue d'Amerval en face du numéro 7, à l'emplacement du parc de stationnement actuel de la mairie.

Dès sa mise en service, le fonctionnement du train appelé aussi « tramway » est critiqué par



une partie de la classe politique, il est traité avec un mépris goguenard de « tortillard » ou de « beuglard ». Sa vitesse moyenne était faible en raison des côtes qu'il gravissait avec peine, il manquait incontestablement de puissance, mais ne méritait pas les cailloux placés sur les rails, ni la graisse dont ceux-ci

rapidement les terrassements et ouvrages d'art en adjudication, mais les travaux furent ralentis par les expropriations parfois difficiles, provoquées par les « prétentions excessives »

étaient enduits pour le faire « patiner » notamment dans les montées.

La traction était assurée par 12 locomotives à vapeur Corpet - type 0,31 T de 20,8 tonnes à

vide, conçues pour circuler avec la cabine à l'avant en raison de la traversée de nombreuses localités.

Son utilisation rendit cependant un grand service à l'ensemble de la population, dont on ne mesure aujourd'hui l'intérêt qu'en ayant en mémoire, qu'à cette époque les automobiles étaient rares et que l'essentiel des déplacements et transports s'opéraient avec des voitures tirées par des chevaux.

Le transport des voyageurs était assuré par 25 voitures à bogies, à couloir et plateformes ouvertes jugées confortables pour l'époque. Cette ligne revêtait un intérêt économique significatif, puisqu'en effet son parc de matériel comprenait également 50 wagons couverts ou plats, 98 wagons tombereaux, et une grue roulante. Elle assurait ainsi le transport de betteraves pour l'essentiel du trafic, mais aussi des produits laitiers, blé, bière, paille, charbon et bois.

Hélas, cette évidente amélioration des conditions de transport fut de courte durée. En effet, lors de la première guerre mondiale, en 1916, les Allemands démontèrent les rails pour les utiliser au débardage du bois dans la forêt de Mormal.

Après l'Armistice, ce n'est qu'en février 1920 que le Conseil Municipal envisage la réédification de la gare détruite par les bombardements, mais d'autres dépenses de reconstruction sont plus urgentes (écoles, bâtiments communaux, église). De nouveaux projets naissent (électrification, réseau d'eau potable) et font passer cette préoccupation au second plan.

En 1926, alors qu'un nouveau tracé pour l'ensemble de la ligne Solesmes-Avesnes est à l'étude et pratiquement entrepris, le Conseil Général, peu convaincu de la rentabilité de la ligne en raison du développement de l'automobile et du service rendu par les autobus, décida d'arrêter les travaux.

C'en était fini de cette ligne dont la gestation a duré 27 ans, et qui a été en service 9 ans, un peu moins d'une décennie.

A noter qu'il subsiste encore des wagons de voyageurs du même type sur le Chemin de Fer Touristique de la Baie de Somme au Crotoy.

*Documentation réunie et mise en page par
Georges Broxer*

LANDRECIES

COMMENT LA STATUE DE DUPLEIX, FIERTÉ DES LANDRECIENS, A ÉTÉ SAUVÉE PENDANT LES DEUX CONFLITS DU VINGTIÈME SIÈCLE LE SAUVETAGE EN 1939-1945 (SUITE)

En 1940, l'armée allemande de nouveau envahit la ville. Cette fois, c'est le fils, M. André Bonnaire, qui préside aux destinées de la ville. La statue est toujours là.

Le 21 janvier 1942, une lettre de la Préfecture du Nord informait la municipalité que le Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à l'éducation nationale avait décidé l'enlèvement du monument Dupleix à Landrecies et son remplacement par un autre monument en pierre.

Le 1er février 1942, le Conseil Municipal se réunit et la délibération suivante fut envoyée au Préfet du Nord. La voici dans son intégralité :

« Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. André Bonnaire, ce jour 1er février 1942, après connaissance de la lettre de M. le Préfet du Nord en date du 21 janvier 1942 concernant l'enlèvement de la statue de Dupleix érigée sur la Grand-Place de Landrecies, tout en étant respectueux des ordres donnés, le Conseil, douloureusement



ému, ne peut qu'élever une protestation énergique contre cette décision.

Erigée en 1888 par le sculpteur Fagel, cette statue a une portée historique sans précédent. Elle fut élevée par souscription nationale et est unique en France. Dupleix est un grand Français qui a sacrifié sa vie et sa fortune pour nous donner l'Empire des Indes, passé aujourd'hui aux mains des Anglais.

Enlever Dupleix aux Landreciens, c'est renier le passé d'une cité historique qui a subi dix-sept sièges et fut décorée de la Légion

d'honneur en 1900 et de la croix de guerre en 1918.

La population ne comprend pas et ne comprendra pas que les Allemands ont respecté cette statue pendant l'occupation 1914-1918 et que quelques Français décident son enlèvement aujourd'hui.

Son remplacement par une statue en pierre est irréalisable.

Le Conseil Municipal de Landrecies espère que la décision prise n'est pas définitive et que vous donnerez tout votre appui pour que la statue de Duplex reste à Landrecies et aux Landreciens ».

Toute la population signe une pétition, la Commission historique du Nord est saisie de la question. M. le chanoine Détré donne son appui dans une lettre mémorable. Il dit entre autres : « Puisque le temps presse et que les vandales sont à nos portes ».

Mais la direction des Beaux-arts, dans sa lettre du 20 février 1942, maintient son point de vue. Les événements se précipitent et le 9 mars 1942, le directeur de Lille envoie l'ordre formel :

« J'ai chargé M. Nairance, entrepreneur, d'effectuer la dépose du monument Duplex et j'ai chargé M. Luez, entrepreneur à Englefontaine, d'effectuer le transport de ce monument ».

M. André Bonnaire convoque aussitôt les deux hommes à son bureau. Il est décidé que la statue serait déboulonnée, mais ne quitterait pas Landrecies. Un troisième homme est mis au courant, M. Georges Mas, camionneur. Un endroit est choisi où la statue pourrait disparaître momentanément. Il s'agit de L'Etang de la Maison Rouge au Sambreton, à la ferme de M. Paternotte. La date est fixée au mois de mars 1942.

Mais la supplique énergique du Conseil Municipal n'a pas été vaine et le 12 mars une lettre de M. Leleu, directeur des Fabriques Mécaniques à Lille, donne l'autorisation de surseoir à l'enlèvement.

Mais la statue de Duplex elle-elle sauvée ? Non !

Le 17 décembre 1943, la Préfecture, sur l'initiative du Ministre des Beaux-arts, somme le Maire de la livrer cette fois.

M. Bonnaire refusa catégoriquement, prétextant entre autres qu'aucune entreprise ne veut se charger de l'enlèvement. Le 21 avril 1944, l'ordre est impératif. Mais le Maire

persiste dans le refus de livraison (avec accusé de réception à la Préfecture). Tout était prêt à nouveau pour l'enlèvement clandestin. Mais la manipulation d'une telle pièce (deux tonnes) n'était pas chose facile.

Quant au commandant allemand de la place de Landrecies, mis au courant de ce refus, il ne voulut jamais se mêler de cette affaire, prétextant que cela ne regardait que les Français. Tel ne fut pas le cas dans certaines villes françaises.

Malgré les ordres renouvelés avec menaces, Duplex ne bougea pas de son socle. Puis vint la Libération. Et Duplex assista à la victoire...

Mario Papa

LANDRECIES LA VERRERIE

C'est avec une évocation de la verrerie de Landrecies qu'ont été lancées, au printemps dernier, les *Muséofolies* : la *marelle de la verrerie* fut l'occasion, pour les participants, de découvrir ou de redécouvrir, à travers objets, jeux, récits et reconstitutions, la vie de celles et ceux qui y ont travaillé. Le succès rencontré par cette manifestation montre combien cette entreprise est restée présente dans la mémoire et dans le cœur des Landreciens, à quel point elle fait partie de notre patrimoine. Il est donc bien légitime de se pencher sur son histoire...

C'est une histoire longue de presque deux siècles, puisque c'est aux alentours de 1802 que la verrerie fut créée, dans le quartier du Sambreton. A l'époque, de nombreux éléments en faisaient un endroit idéal, parmi lesquels l'absence de concurrence à proximité pour la production choisie (les bouteilles en verre noir), l'existence de sablières à Landrecies et dans les villages proches, la possibilité d'utiliser comme fondant la potasse issue des cendres de fougères ou de hêtres de la forêt de Mormal puis la création en 1812, à Chauny, près de St-Quentin, d'une usine productrice de soude, qui remplaça la potasse... sans oublier l'existence de nombreux bois aujourd'hui disparus (à Bousies, Fontaine-au-Bois...) fournissant en partie le combustible nécessaire (bois et charbon de bois, la forêt de Mormal étant, ici encore, mise à contribution) et le fait que Landrecies se situait sur une route importante et nouvellement élargie : celle de



Valenciennes à St-Quentin.

La fabrication de bouteilles dura au moins jusqu'en 1855. Un bon souffleur en fabriquait 400 par jour. La plupart des verriers venaient de Belgique : citons la famille Falleur, issue de Martin Falleur, d'origine allemande et devenu « gentilhomme de verrerie » en 1723. A partir de 1854, la fabrication de verre à vitre prit le relais. Le verre à vitre était obtenu par le procédé des cylindres : on fabriquait d'abord une bonbonne dont on enlevait le culot puis que l'on fendait pour ensuite en dérouler la matière dans un four à retendre.

La verrerie fut rachetée en 1867 par Antoine-Joseph Larose et son fils Zéphir-Paulin. Celui-ci prit une décision radicale : il transforma profondément l'entreprise en en faisant une cristallerie et gobeletterie. Il procéda à de nombreuses embauches, faisant venir des spécialistes de la région de Fourmies, de Belgique et même de Hollande. L'effectif doubla rapidement et, pour loger son personnel, il fit construire, en 1876-1877, le « coron rouge » qui s'ajouta au « coron blanc », déjà existant. On lui doit une autre construction, réservée, celle-ci, à son propre usage : le « château », édifié en 1877-1878.

La production se diversifia beaucoup dans les années 1880, avec la création d'opalines et d'objets en verre de couleur. A cette époque les verriers commencèrent à profiter de leur temps de pause pour réaliser ces véritables chefs-

d'œuvre qu'on appelle « bousillés » : cygnes, poissons, chevaux, sabres et cannes témoignent encore aujourd'hui de leur talent et de leur savoir-faire.

La vie n'était pourtant pas facile pour les travailleurs. Il faut dire que beaucoup commençaient leur carrière dès l'enfance... une enfance volée, consacrée au dur labeur, marquée par la violence : selon le témoignage d'Auguste Vandermesche, qui entra à la verrerie en

1903 alors qu'il avait 8 ans, les enfants étaient considérés comme des servants et battus en cas de maladresse... Une enfance privée, la plupart du temps et malgré la loi, d'accès à l'école : « A quoi cela sert-il d'apprendre à lire à ces gens-là ? » disait la patronne. Parfois un inspecteur se présentait, alors les enfants devaient se cacher dans les caves. Au début du XXème siècle, la verrerie comptait 30 à 40 enfants pour 120 ouvriers.

Heureusement, la solidarité et les liens de parenté firent du personnel une grande famille... une famille aimant se réunir, le 15 août, pour fêter la saint Laurent à travers un apéritif-concert, un repas, une ducasse et un bal. Avec le temps, les conditions de travail évoluèrent et la plupart des personnes qui ont connu la verrerie dans la deuxième moitié du XXème siècle y repensent avec nostalgie...

Pol Lionne, Maître de verrerie à Charleville, prit les commandes de l'entreprise en 1909. Après la guerre, il se tourna vers la production de verrerie électrique. Pierre Lionne lui succéda en 1936. Il fut rejoint par Gaston Roland, grossiste en arts du feu à Marly-les-Valenciennes, qui fit venir Emile Godrie de Boussu, en Belgique : celui-ci devint directeur technique. Puis Pierre Lionne embaucha Alphonse Dufrane en 1954 comme directeur commercial.

Suite, notamment, au décès de Pierre Lionne en 1957, la société Lionne et Cie laissa place à



la société SONOVERA, dirigée par Alphonse Dufrane. Une société dédoublée, avec une partie créant les verres et une autre se chargeant de la décoration. Cette société résista durant deux décennies aux verreries entièrement mécanisées... Au début des années 1980, elle employait encore 70 personnes et on y travaillait encore le verre à la canne. La verrerie produisait environ 3000 verres par jour, selon le processus suivant :

- Le cueilleur cueillait une boule de verre (la « paraison ») dans le four, la roulait sur une table métallique pour lui donner une forme régulière puis soufflait une première fois.
 - Le carreur, par son souffle et des mouvements rotatifs, poursuivait le travail puis introduisait la boule dans un moule baignant dans l'eau froide.
 - Le souffleur réceptionnait le résultat et fixait une seconde boule de verre (apportée par le cueilleur de pied) dont il faisait le pied et la base portante du verre.
 - Le détacheur saisissait le verre à l'aide d'une pince et le déposait sur la plateforme mobile d'une chaîne de transport qui menait au four à recuire les objets fabriqués.
- Enfin le batteur de canne récupérait et nettoyait celle-ci.

En 1980, Francis Roussel devint gestionnaire de l'entreprise. Mais un conflit concernant la situation financière de celle-ci l'opposa très rapidement à Alphonse Dufrane. Finalement, en 1984, le tribunal d'Avesnes prononça la

liquidation des biens de la société. La verrerie disparaissait. Il nous reste aujourd'hui d'elle les productions, les témoignages, les souvenirs...

Indications bibliographiques :

- *La fabrication du verre à Landrecies*, Horizon 59, N° 59, 7 mars 1981
 - *Landrecies Magazine*, N° 20, 11 mai 1982
 - *Les enfants de la verrerie*, Bulletin de l'Association « Visages et Vestiges de Landrecies » N° 1, 1985
- Jean-Louis Boucly, *La verrerie du Sambreton 1802-2002*, Association Culturelle de Landrecies, 2002

Philippe Mézière

LOCQUIGNOL

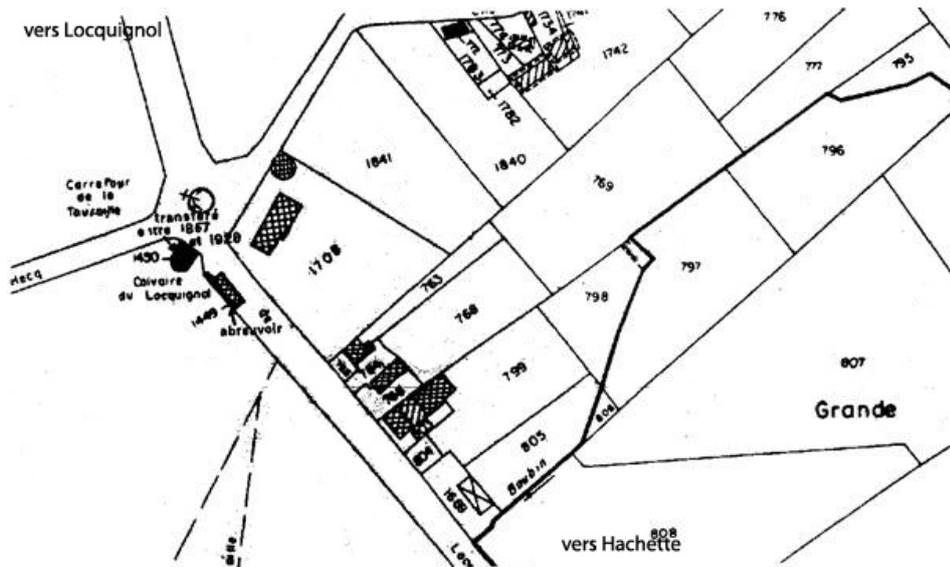
LES GRANDES PATURES

Au 13^{ème} siècle, à la cense de la Motte, Jeanne de Constantinople, comtesse de Hainaut et son époux Ferdinand de Portugal commencèrent un élevage de chevaux en forêt de Mormal autour de Locquignol. Ces chevaux vivaient en liberté et, pour les rassembler et gérer cet élevage, il fallut créer de grands espaces.

Non loin du village existait une clairière et, en 1568, sous Philippe II d'Espagne, on essarta la forêt environnante pour créer « la grande pâture » sur 4ha 75a 70ca avec quelques habitations. Par la suite, la « grande pâture » fut vendue à des particuliers dont la famille de Moracin, baronnie de Ramouzens qui la céda à d'autres particuliers le 23 juin 1861.

Par lots, les terrains et les 14 maisons de l'époque changèrent de propriétaires et le nom du lieu changea également : la « grande pâture » devint les « grandes pâtures » et on y éleva des vaches avec quelques chevaux.

Pendant quelque temps, en plus de l'élevage



guerre 1914-18 par la commune et en 1979 également par la commune (propriété communale). Au pied du calvaire existe une pierre sur laquelle on peut lire : « Calver pausé en 1776 par le sieur Antoine Renard fermier au Locquignol ».

Marc Lavie

bovin, on y cultiva du houblon pour la brasserie de Locquignol et, afin de sécher et de conserver les grains, on utilisa une tourelle (détruite entre 1867 et 1928) en un lieu qui devint « la Touraille ».

La maison du carrefour se transforma en auberge, en hôtel-restaurant et, par la suite en gîte.

- Jean Baptiste Théobald Egire de Moracin, baron de Ramouzens demeurant à Paris

- Fernand Auguste de Moracin, baron de Ramouzens, lieutenant au 7ème régiment de Hussards en garnison à Castres

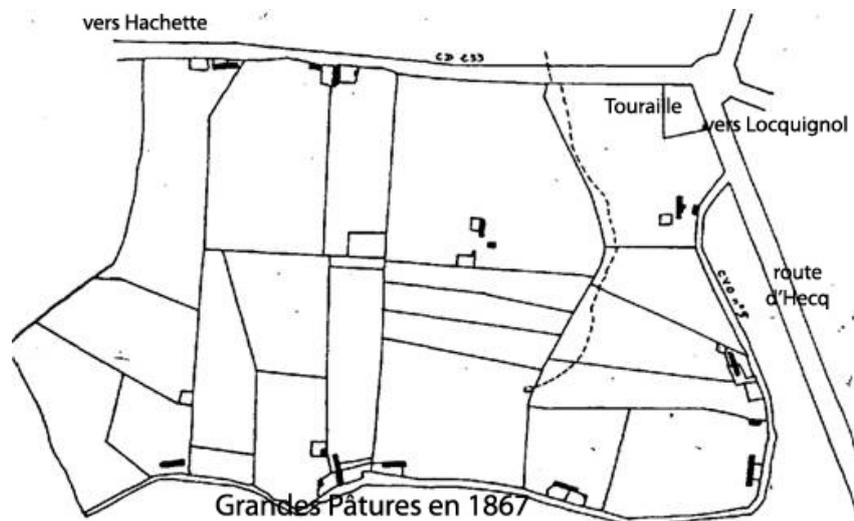
- Etienne Arthur Henri de Moracin, baron de Ramouzens demeurant à Lousteau (Indre et Loire)

- Edouard Godefroy de Moracin, baron de Ramouzens demeurant à Cottainville.

Le calvaire des Grandes Pâtures

En 1776, Antoine Renard, fermier à Locquignol, fit bâtir un calvaire au milieu du carrefour des « Croisettes du Loskignot ». Le carrefour prit alors le nom de « carrefour du calvaire ».

Un siècle plus tard, le calvaire fut transféré à l'endroit actuel qui prit le nom de « carrefour de la Tourelle » puis de « la Touraille » ou des « Grandes Pâtures ». Il fut restauré en 1834 par Grégoire Baligand, curé à Locquignol, en 1876 par Désiré Lesnes, curé à Locquignol, après la



MAROILLES

MAITRE CHARLES-HIPPOLYTE PAILLARD, HISTORIEN MAROILLAIS

Décédé le 17 novembre 1881 dans sa maison familiale de La Colombière, Maître Charles-Hippolyte Paillard, notaire honoraire, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, officier d'académie, a laissé un nom dans l'histoire de la ville de Valenciennes. Il avait hérité de la demeure maroillaise après le décès en 1867 de son beau-père Joseph Vendois, médecin et député de l'Avesnois de 1848 à 1851, fils de Nicolas Vendois, l'ancien maire de la commune sous la Révolution, qui l'avait faite construire en 1789.

Un mariage qui le fera citoyen de Maroilles
Charles-Hippolyte Paillard est né à

Valenciennes, au 26 de la rue Capron, le 19 décembre 1823. Il est le fils d'Hippolyte Paillard (né à Etaples en 1788), notaire, juge de paix, conseiller d'arrondissement, et d'une Maroillaise, Henriette Vendois, fille du maire Nicolas Vendois, qu'il a épousée à Maroilles en 1822. Personnalité valenciennaise, Hippolyte reçut dans sa maison le futur Louis-Philippe en 1815, puis le roi de Prusse en 1816. Dans la famille Paillard, on est catholique royaliste ! Au contraire de la belle famille maroillaise, républicaine convaincue depuis 1789 ! L'histoire ne dit pas si l'on parlait politique à table...



Brillant collégien, Charles obtient le grade de bachelier ès lettres avant d'aller étudier le droit à Paris. Il en reviendra licencié. A 23 ans, il épouse, à Maroilles, le 14 mai 1846, sa cousine née en 1825, Mélanie Vendois, fille du docteur Joseph Vendois, alors conseiller d'arrondissement. A cette époque, Charles est avocat. Il n'entrera en notariat que le 28 février 1849. Si sa loyauté professionnelle est reconnue de tous, elle ne suffit pas à le combler. Ce caractère curieux s'évadera vers des horizons littéraires et artistiques dès 1853.

Historien par passion

Il a commencé à publier à Valenciennes ses « Etudes sur la Révolution française » (il y défend la Monarchie, évidemment !) puis « Huit jours en Hollande, lettres à un ami » en 1864. Ses talents de littérateur sont déjà remarqués. Dès sa mise à la retraite, le 11 avril 1872, il vient résider à Maroilles, séjournant l'hiver à Bruxelles où il dépouille les archives du royaume belge. Il y côtoiera les principaux savants de Belgique, parmi lesquels les moines Bollandistes. Il consulte également les archives

nationales à Paris, rencontre le chevalier d'Arneht, archiviste autrichien. Les documents récoltés serviront à l'édition en 1874 d'un recueil intitulé « Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVIIe siècle d'après les correspondances du temps » puis, en 3 volumes, une « Histoire des troubles religieux de Valenciennes 1560-1567 ». Dans ses ouvrages, quoique bon catholique, il ne condamne ni la révolte des protestants ni le fanatisme des calvinistes. Impartial, il les explique par la tyrannie des gouvernants espagnols et la brutalité du duc d'Albe alors responsable d'une répression sans pitié envers les tenants du culte réformé. Pour Charles, « si, au contraire, on reporte les yeux vers les victimes, on se sent pénétré pour elles d'une profonde et sincère pitié ». L'intolérance de l'église catholique des années 1870 est inflexible. Les protestants resteront à jamais pour elle des « gueux ». D'où une violente querelle autour de son étude à travers les livres des historiens valenciennais E. de Coussemaker et Emile Carlier. Sa bonne foi sera reconnue, et il continuera à publier, « Les Maubrulez, pièce historique en deux journées » en 1875, et « L'école historique valenciennaise et la légende des Herlin » en 1876.

De 1877 à 1880, Charles édite 6 volumes, « Huit mois de la vie d'un peuple, les Pays-Bas du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 1566 », « Documents relatifs aux projets d'évasion de François 1^{er}, prisonnier à Madrid », « Le voyage de Charles-Quint en France en 1539-1540 », « Voyage dans les Pays-Bas et maladie d'Eléonore d'Autriche, femme de François 1^{er} - 1544 », « Additions critiques à l'histoire de la Conjuration d'Amboise » et « Procès du chancelier Hugonet et du seigneur de Humbercourt » dans lequel, il dresse un portrait original de Charles le Téméraire. Lauréat par deux fois à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, ce spécialiste du XVIe siècle sera chargé de mission par le gouvernement français à Bruxelles en 1880.

Une mort prématurée

Cet amateur de grande musique, de peinture et d'arts plastiques (il collectionnait les gracieuses porcelaines de Valenciennes, celles de son compatriote maroillais Lamonary peut-être) s'épuisa au travail. Il achevait une histoire du siège de Valenciennes 1566-1567, lorsqu'il fit une chute qui lui fut fatale ; fatigué, il ne s'en remit pas. Pour cet amoureux

de son village d'adoption, particulièrement de l'église et de la chapelle Notre Dame des Haies, les Maroillais prendront publiquement le deuil, estimé qu'il était pour son amabilité, sa serviabilité et « ses charités envers les pauvres ». A ses funérailles, l'on vit des magistrats, des savants, des religieuses, le conseil municipal de Maroilles au complet, les écoles et toute la population du bourg. Les larmes des pauvres furent plus éloquentes que son oraison funèbre, rapporte un ami anonyme auteur d'une biographie publiée à Valenciennes peu après. Sa tombe est toujours visible dans l'allée centrale de notre cimetière communal.

Hervé Gournay, Société Historique de Maroilles

PREUX

DE LA FABRIQUE DE LA GALOCHE A LA MENUISERIE

L'usine de Preux au Bois communément appelée « Galocherie » a été créée en même temps que la « Société des Tanneries et Corroieries de Maroilles », manufacture de galoches et cuirs vernis. En effet, cette société a été constituée le 7 septembre 1895 pour une durée de douze années, avec pour objet l'exploitation d'une tannerie, d'une corroierie et d'une fabrique de cuirs vernis, et pour utiliser les déchets ou restes de la fabrication de ces cuirs vernis, il a été créé une fabrique de galoches et de chaussures à semelles de bois à Preux au Bois.

La société fabriquait une quantité importante

de semelles de bois et de galoches, et, son implantation a été choisie en raison de la proximité de la forêt de Mormal où les bois nécessaires à la fabrication des semelles se trouvaient à volonté, à des conditions avantageuses et avec un coût de transport très réduit.

Les bâtiments, le matériel et l'outillage, le terrain sur lequel est construite l'usine étaient loués à la société des « Tanneries et Corroieries » de Maroilles par MM. Mailliard fils et Boulmont et Mme Clara Hayez pour toute la durée de la société, c'est à dire jusqu'au 27 septembre 1927 avec promesse de vente si bon semblait à la société d'acheter.

Une augmentation de capital a prorogé de vingt années la durée de constitution de la société.

Malheureusement, cette augmentation de capital ne semble pas avoir été d'un grand secours car le 5 octobre 1908, l'usine de galoches de Preux au Bois fut mise en vente suite à une liquidation judiciaire par Maître Azambre, notaire à Maroilles et Maître Decaigne, avoué à Avesnes sur Helpe, pour la somme de 60000 Francs.

C'est à cette date que l'usine de Preux au Bois devint la « Manufacture de semelles de galoches en hêtre » en tous genres, MM Léon Blanchet et Paul et Elise Hayez en ayant fait l'acquisition pour la somme de 60020 Francs.

La fabrication de semelles de bois pour galoches continua à être la principale activité de l'usine jusqu'à la fin de seconde guerre mondiale. Le débardage du bois nécessaire à cette fabrication se faisait toujours en forêt de Mormal par les bûcherons de la manufacture à l'aide de chevaux lui appartenant, de même que le transport des semelles jusqu'à la gare de Landrecies d'où se faisait l'expédition pour toute la France.

Le nombre d'ouvriers durant toutes ces années pouvait aller jusqu'à la centaine.

Après les années 1945-1946, la manufacture de semelles de bois devint scierie et ne coupa plus que des planches, toujours avec le bois de la forêt de Mormal.

Vers les années 1955-1956, commença la fabrication de pièces de bois pour les machines agricoles Massey



10 — Preux-au-Bois (Nord) - La Galocherie

B. F., PARIS



Fergusson dont l'usine se situait à Raismes, puis vers 1963, il y eut la découpe de morceaux de bois carrés servant à la fabrication de chaises en paille dont l'usine se situait à Romeries (Ets Mahieu).

C'est en 1965, avec Mr Maurice Blanchet père que la menuiserie prend une nouvelle dimension avec la fabrication de chariots de transport de bagages à pneus pour la SNCF. Chariots que l'on pouvait voir dans toutes les gares de France. Vint ensuite la fabrication de mobilier de bureau, toujours pour la SNCF et la remise en état de lanternes en queue de train. Avec Mr Maurice Blanchet fils, vers 1970-1975 vint la sous-traitance ferroviaire avec les caisses d'emballage.

A l'heure actuelle, c'est Mr Marc Blanchet qui dirige l'entreprise et fait de la sous-traitance pour l'industrie ferroviaire. C'est aussi avec lui que la cinquième génération de « Blanchet » est aux commandes de ce que les Preutains continuent d'appeler « La Galocherie ».

Documents tirés de la collection de Mr Claude Cathy

Catherine Marsy

Rectification : une erreur s'est glissée dans la revue précédente, page 18 « Preux au Bois - Résumé de l'histoire du village ». Il faut lire « pairie » et non « prairie ». Avec toutes nos excuses.

ROBERSART

DESCRIPTION DU BLASON

Au Moyen Age, les seigneurs participaient à des tournois, caparaçonnés et casqués. Le seul signe de reconnaissance était le blason sur le bouclier.

Les armes de Robersart se blasonnent ainsi : « *de sinople au lion d'or armé et lampassé de gueules* »

Le fond du blason est vert. Le meuble de l'écusson est un lion (symbole de puissance et de force) jaune avec les griffes rouges sorties prêtes à défendre le territoire.

Ce blason ressemble à s'y méprendre à celui des provinces de Franche-Comté, Armagnac et Flandre, hormis les teintures qui diffèrent. La forme de toupie de l'écusson atteste que celui-ci aurait pour origine le 12^e ou le 13^e siècle.

La teinture verte a une connotation d'espoir, de vitalité, de liberté et de clémence.

La teinture jaune a une connotation de vertu, de prestige et de bravoure.

La teinture rouge signifie que les habitants sont courageux, dévoués et prêts à verser leur sang pour défendre le village avec la protection divine.

Voici quelques notions basiques pour une meilleure compréhension de la lecture d'un blason (voir également le magazine de juin 2009 - n° 2 : mieux connaître son blason).



Tout se passe comme si nous portions le blason sur notre poitrine. La gauche et la droite sont donc inversées. Droite se dit *dextre* (comme dextérité) et cette partie se situe donc à gauche quand on regarde le blason. Gauche se dit *senestre* (comme sinistre était le qualificatif des personnes gauchères) et cette partie se situe à droite du blason.

La couleur, pour les descriptions des motifs (qui s'appellent meubles) ou du fond du blason, se dit teinture. Elle se décompose en deux catégories :

- a) les métaux : or (jaune) et argent (blanc).
- b) les émaux : azur (bleu), gueule (rouge), sable (noir), sinople (vert), orange (bigarré), pourpre (violet) et carnation (chair).

Dans les teintures, les motifs s'appellent fourrures ou panes : hermine, contre-hermine, vair et contre-vair.

Le haut du blason s'appelle chef ou cimier. Le blason proprement dit se nomme écu ou écusson. Les parties de l'écu se nomment cantons. Par exemple : « canton du chef dextre » signifie : « partie supérieure du blason ».

Recherches de Michel Coulon, Reynald Gaïda

Les Journées « portes ouvertes » de la 2C2M



Pour André Ducarne, le président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles, la 2C2M doit être « un outil fort au service de la population ». Depuis l'origine, en 1993, les fondateurs, Jacky Raulin, André Ducarne, Henri Soufflet et quelques autres, n'ont eu de cesse de vouloir convaincre que l'union rend plus fort, une évidence aujourd'hui, mais qui se réalisa non sans difficultés. La 2C2M est désormais en charge de dix communes, comptant 10.000 habitants, et il lui fallait un outil digne de ses compétences de plus en plus étendues.

Une inauguration modeste et solennelle

Installée depuis 2008 dans les locaux rénovés de la caserne Clarke de Landrecies, la 2C2M occupe environ 1000 m² sur deux niveaux, soit un tiers de l'ensemble des bâtiments. Afin de faire connaître les installations aux élus et personnel des dix communes, André Ducarne souhaitait une inauguration à la fois simple et solennelle. Elle s'est déroulée le samedi 16 mai dernier en présence des anciens délégués communautaires, ravis de



découvrir l'institution qu'ils ont aidé à fonder.

Les discours, emprunts de souvenirs, ont évoqué les débuts de la communauté. L'article qui suit, extrait de l'hebdomadaire « L'Observateur de l'Avesnois », paru en janvier 1993, montre que la naissance de la 2C2M fut difficile.



La caserne Clarke est devenue le siège de la 2C2M



La salle des délibérations

Le Conseil de la 202M à son origine

Article de L'Observateur de l'Avesnois de janvier 1993 sur la création de la communauté de communes

Elle s'appellera la « communauté de communes du pays de Mormal et de Maroilles ».

La communauté de communes du canton de Landrecies poursuit son bonhomme de chemin. Ce jeudi 14 janvier, les représentants des 7 communes qui ont décidé d'y adhérer se sont retrouvés à Maroilles. Un nom a été trouvé, il s'agit désormais de la communauté de communes du pays de Mormal et de Maroilles, une communauté qui regroupe près de 6000 habitants. Son siège a été établi à Bousies en raison visiblement des facilités en matière de locaux disponibles.

« Il n'y a aucun nuage au sein de cette communauté » déclare à ce propos le maire de Bousies, André Ducarne, lequel souligne une nouvelle fois que « la porte n'est pas fermée pour Prisches, Forest-en-Cambrésis et Landrecies ». La nouvelle communauté serait en outre également en contact avec la commune de Locquignol et Sassegnies se renseignerait...

La prochaine réunion est prévue début février à Bousies avec à l'ordre du jour l'élection du bureau, chaque commune devant être représentée.

1^{er} rang, assis et de gauche à droite : Maurice Boutteaux, maire de Preux-au-Bois - Jacky Raulin, maire de Maroilles - André Ducarne, maire de Bousies - Henri Soufflet, maire de Fontaine-au-Bois - Daniel Lemaire, maire de Croix-Caluyau.

2^e rang, debout, et de gauche à droite : René Delfosse, délégué suppléant de Roversart - André Jacquinet, maire de Roversart - Marcel Havrez, délégué de Maroilles - André Gabet, délégué de Maroilles - Bertrand Lamarche, délégué de Bousies - Michel Burlion, délégué de Bousies - André Carpentier, délégué de Fontaine-au-Bois - René Brunelet, maire de Le Favril - Maurice Laurent, délégué suppléant de Le Favril (absent Pierre Covin, délégué de Preux-au-Bois)



Le Conseil de la

202M aujourd'hui

Bousies : André Ducarne - Thierry Jacquinet - Ginette Ringuet (suppléants : Alain Renversez - Bertrand Lamarche - Jean-Marc Burlion) - **Croix-Caluyau :** Elisabeth Pruvot

(suppléant : Christophe Renard) - **Le Favril :** Daniel Laurent (suppléant : Frédéric Damien) - **Fontaine au Bois :** Jean-Pierre Abraham - Jean-Marie Leblanc (suppléants : Philippe de Koning - Olivier Carpentier) - **Forest en Cambrésis :** Maurice Saniez - Denis Dubois (suppléants : Georges Broxer - Didier Fontaine) -

Landrecies : Didier Leblond - Mario Papa - Roland Pruvot - Agnès Couret - Corinne Bocquet (Suppléants : Pascal Macoine - François Lafon - Claudine Stevance - Francis Dupire - Christian Vernet) -

Locquignol : Jean-Claude Bonnin (suppléant : Henri Blin)

- **Maroilles :** Jean-Marie Sculfort - Dominique Quinzin - Chantal Désoblin (suppléants : Jean-Max François - Thierry Cuvelier - Hervé Gournay) - **Preux au Bois :** Jacques Ruffin - Michel Défossez (suppléants : Jean-Marie Moguet - Jean Hatton) -

Roversart : André Jacquinet (suppléant : Reynald Gaïda).



Hervé Gournay

350^e anniversaire du Traité de Paix des Pyrénées

7 novembre 1659

Conséquences du traité pour les communes de la 2C2M

Le Nord/Pas-de-Calais est devenu français en l'espace d'un demi-siècle, entre les traités des Pyrénées en 1659 et d'Utrecht en 1713. Province des Pays-Bas espagnols, le Hainaut sera alors scindé en deux parties, celle du sud revenant au roi de France, sa majesté très chrétienne, Louis XIV.

Période de guerres successives, avec son cortège de deuils et de misère, la paix des Pyrénées sera accueillie avec une joie mesurée dans nos contrées. Toutes les communes de l'actuelle 2C2M devaient être cédées à la France, selon les termes préalables au traité, puisque les villes fortifiées de Le Quesnoy, Landrecies et Avesnes-sur-Helpe l'étaient avec leurs prévôtés, baillages et dépendances.



Mazarin, principal artisan du traité de paix

Cela ne fut pas du goût des paysans hennuyers (du Hainaut), car ils redoutaient le pouvoir centralisateur du roi-soleil ainsi que sa tolérance envers la Religion Prétendue Réformée (RPR), autrement dit les protestants (l'Edit de Nantes n'étant pas encore aboli).

Le traité signé entre les deux royaumes sur l'île des Faisans, près de Fontarabie (ville frontalière espagnole), le 7 novembre 1659. Ses termes se révélèrent vagues et les négociations qui suivirent à partir de novembre 1660 sur les limites territoriales du nord furent conflictuelles.

Ce n'est qu'à partir de juillet 1662 que les commissaires des deux souverains se réunirent à Mons pour débattre d'une

frontière qui conviendrait à chaque partie. D'abord militaire, la paix des Pyrénées s'empessa d'entériner la session des villes fortifiées déjà citées. Quant à leurs dépendances, plusieurs communes furent revendiquées par les deux royaumes.

Landrecies, Forest-en-Cambrésis, Le Favril, Fontaine-au-Bois, Bousies et Roversart devinrent français, bon gré, malgré.

Preux-au-Bois et Locquignol, situés dans la zone de la forêt de Mormal mise sous séquestre par le traité, ainsi que Croix-Caluyau et Maroilles, terres franches à l'époque médiévale, furent revendiqués sans succès par les commissaires de France et d'Espagne.

Faute de régler le conflit, l'on se reporta à l'article 110 du traité qui renvoyait la querelle à un arbitrage au niveau supérieur de la diplomatie. La guerre de Dévolution qui éclata entre les deux pays en 1665 ajournera toute solution négociée.

Le traité de Nimègue en 1668 réglera le sort des terres franches en repoussant plus au nord la frontière, mais la forêt de Mormal et ses villages resteront administrés conjointement par les deux pays jusqu'en 1675.

On imagine les difficultés à vivre au quotidien dans une région où l'on ne savait placer les limites, et où les incursions armées étaient régulières.

Seuls les fraudeurs apprécèrent la situation !

Hervé Gournay

L'environnement au cœur de nos préoccupations

Nos journaux, nos radios, nos télévisions nous en parlent tous les jours. De quoi ? De l'avenir de la planète, de la fonte des glaciers, de l'assèchement de certaines mers, des gaz à effet de serre, des énergies renouvelables, de l'eau comme un bien précieux... Il y a eu des films qui ont frappé les esprits, ceux d'Al Gore, de Yann Arthus-Bertrand, de Nicolas Hulot. Il y a eu un Grenelle de l'Environnement qui, après la prise de conscience, a démontré qu'en matière d'écologie, les politiques pouvaient passer à l'action.

Et nous, à notre niveau ?

Rien de ce souci majeur du 21^{ème} siècle ne doit nous rester étranger. Mais, citoyens du monde, citoyens européens, citoyens français, nous le sommes aussi de l'Avesnois, de son Parc Naturel Régional, de son Bocage. Et pour s'y sentir bien, en phase avec ce cadre de vie que beaucoup nous envie, nous nous devons d'en prendre soin avec modestie et conviction. Préserver, améliorer notre environnement au quotidien est donc une préoccupation réelle de vos élus de la 2c2m.

L'année 2009 aura vu se mettre en place deux initiatives qui vont dans ce sens : l'opération « Propreté en 2c2m » et l'opération « Replantation de haies et d'arbres d'essences locales ».

L'opération « Propreté en 2c2m » :

Avec l'accord et la participation active des élus de nos dix communes, la matinée du 10 octobre dernier a été consacrée au nettoyage de nos bas-côtés, places, berges et autres lieux publics. Ici des associations, là des scolaires ou encore des employés communaux, en tout état de cause tous bénévoles : tout le monde a mis la main (avec des gants de protection !) à la pâte (les sacs-poubelles gris) pour voir sa commune plus propre, avant de se retrouver avec sa « récolte » à la déchetterie de Landrecies, où un petit pot amical et la photo-souvenir étaient de rigueur.

Plus que le volume des déchets collectés, c'est le message qui était important : le même jour, à la même heure, des hommes, des femmes, des enfants pouvaient se mobiliser bénévolement pour conserver la propreté de leur territoire, de leur cadre de vie ordinaire. Il fallait le faire, le dire, le montrer et le répéter à titre d'exemplarité. Un autre rendez-vous sera pris l'an prochain à une date plus éloignée du mois de septembre où les scolaires procèdent à une démarche identique (bravo les enseignants !) mais avec le même souci de citoyenneté responsable.

L'opération « Replantation d'essences locales » :

Notre Conseil Communautaire avait déjà pris la décision de financer partiellement la replantation d'arbres fruitiers de variétés locales dans nos dix communes lorsque les modalités de l'action « Trame Verte et Bleue » mise en place par la Région Nord-Pas de Calais nous sont parvenues. Si les élus régionaux avaient décidé de prendre en charge 75% du coût de la replantation d'arbres fruitiers, d'arbres têtards ou de haies, c'est qu'ils étaient convaincus de la nécessité de conserver à notre territoire ses caractéristiques et l'utilité de sa spécificité bocagère. Il est vrai qu'on a trop agi à tort et à travers dans ce domaine, sur des seuls critères économiques...

Bref, 33 000 euros ont été mis à la disposition de nos dix communes (et autant pour deux autres regroupements de l'Avesnois), à quoi s'ajoute la participation communautaire de 2 000 euros, afin de permettre la renaissance d'un paysage de vergers. Notre 2c2m en bénéficiera largement pour son propre aménagement des alentours de la caserne Clarke, de même que plusieurs villages candidats. L'opération devant être reconduite en 2010 et 2011, les projets individuels pourront alors être éligibles aux subventions régionales.

Il fallait toutefois être réactif, volontariste et pour tout dire un peu opportuniste pour bénéficier de ce financement et je remercie personnellement le Parc Naturel tout autant que notre directrice, Madame Pamart, de nous avoir guidé pour mener à bien ce dossier.

Jean-Marie Leblanc



Forest



Croix Caluyau



Bousies



Le Favril



Landrecies



Robersart



Maroilles



Loeuquignol



Commune de
Fontaine-Au-Bois



Commune de
Preux au Bois

Le respect de l'environnement, un travail de longue haleine

Trois questions à ... Sébastien Montay



Coordinateur Jeunesse-Environnement à la 2c2m, Sébastien Montay, on ne le sait pas assez, multiplie les actions auprès des jeunes en matière de sensibilisation aux questions de tri sélectif, de déchets et de protection de l'environnement. Petit tour d'horizon avec ce jeune collaborateur aussi discret qu'efficace...

Sébastien, comment s'articulent vos activités ?

Lorsque j'opère dans le cadre du Centre Aéré et des Loisirs, outre la lecture et la citoyenneté, l'environnement est le troisième axe de sensibilisation auprès des jeunes. Un seul petit exemple : nous avons remplacé les gobelets en plastique par des gobelets en carton biodégradables. Mais le plus important, sur le fond, ce sont les interventions pédagogiques que je fais auprès des écoles, après contacts avec les maires et les enseignants. Je dois dire que tout le monde accroche et, dès le cours préparatoire, avec des messages adaptés pour les petits, nous arrivons à les intéresser, sous forme de jeu, à ce qu'il faut faire et à ce qu'il ne faut pas faire. A cet égard, le petit mémo tri réalisé par l'intercommunalité est bien réussi, clair et ludique, aussi utile aux gamins qu'aux parents d'ailleurs.

Est-il possible de faire encore plus ?

Oui, bien sûr, et nous le faisons déjà, toujours avec le concours des professeurs des écoles. Ils apprécient ces activités autour desquelles, ils peuvent organiser leurs cours de matières de base : le français, le calcul et aussi l'environnement qui figure à leur programme. Nous avons organisé des visites au Centre de Tri et de Valorisation des déchets de Maubeuge avec des scolaires mais aussi des adultes. La 2c2m prend en charge les transports et les frais d'animation et de documentation car derrière les visites il y a un suivi, des questionnaires, des jeux, des récompenses : objets réalisés à partir de produits recyclés, stylos, polaires, billes, frisbees... Les enseignants en redemandent !

Que comporte de nouveau l'année scolaire 2009-2010 ?

Nous avons commencé à Maroilles, à Landrecies et à Fontaine par une visite de la recyclerie de Fourmies pour sensibiliser les jeunes à la problématique de la récupération et de la réutilisation des objets domestiques liés au froid (les réfrigérateurs), au hors froid (les gazinières), à l'électronique et à l'électricité (les ordinateurs), aux écrans (les téléviseurs). La règle du 1 pour 1 s'applique déjà dans les commerces mais nous mettons l'accent sur les dangers que présentent les gaz, les matériaux polluants contenus dans ces équipements et surtout la manière de les recycler, un peu comme le fait Emmaüs. Enfin, et c'est récent, nous entamons une information sur les logos et les labels figurant sur les emballages ; ils sont nombreux, peu lisibles ou peu explicites et pourtant leur signification est importante.

Tout cela est un travail de longue haleine mais je crois fondamentalement que c'est par la jeunesse que se fera l'éducation au respect de l'environnement. Même si, parfois, je crois comprendre à quelques réflexions d'élèves qu'ils ont entendues chez eux - du style « oui, mais on paie » - que tout n'est pas encore entré dans les mœurs de notre population.

Propos recueillis par Jean-Marie Leblanc

Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle vert pour les ordures ménagères, le couvercle jaune et bleu pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

Calendrier et fréquence de la collecte

Lundi	à partir de 12h	Locquignol, Robersart, Fontaine au Bois (rues nationale et des grands chênes), Bousies (rues de Robersart et de Landrecies), Preux au Bois.
Mardi	à partir de 12h	Bousies (sauf rues de Landrecies et de Robersart)
Mercredi	à partir de 4h	Landrecies (centre + faubourg de France [secteur vert]) Croix Caluyau, Forest en Cambrésis, Fontaine au Bois (sauf rues nationale et des grands chênes)
	à partir de 12h	Maroilles, Landrecies (route de Maroilles rd 959 et route du préseau [secteur rose])
Jeudi	à partir de 4h	Landrecies (nord nord-ouest [secteur bleu])
	à partir de 12h	Le Favril, Landrecies (sud sud-est [secteur orange])

Horaires de la déchetterie (sous réserve de modifications)

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	Fermée	
Vendredi	Fermée	14h à 18h
Samedi	9h à 12h	14h à 18h
Dimanche	Fermée	

- Des barrières électriques ont pour but de réguler et de filtrer la fréquentation pour donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et de limiter les encombrements sur les quais.

Modalités

Depuis le 1^{er} avril 2009, l'accès à la déchetterie est gratuit pour les habitants de la 2c2m.

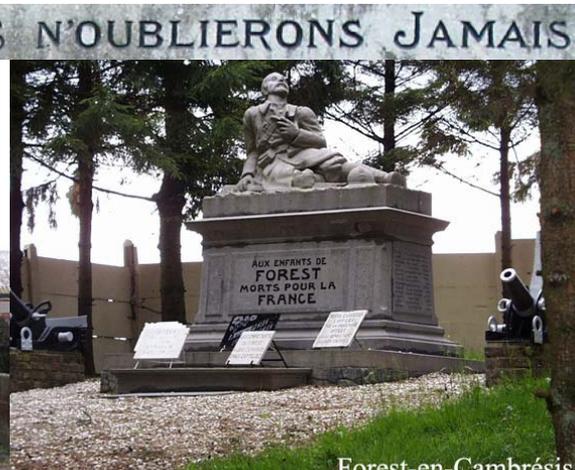
NOUS N'OUBLIERONS JAMAIS



Maroilles



Locquignol



Forest-en-Cambresis



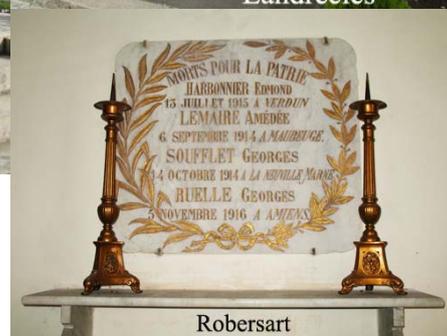
Le Favril



Preux-au-Bois



Landrecies



Robersart



Fontaine-au-Bois



Croix-Caluyau



Bousies